



UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
74 RUE LOUIS PASTEUR  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

## ARRÊTÉ n°2019-12-DAGAP

### PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION POUR LE RENOUELEMENT DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

#### LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université modifiés et approuvés en date du 27 juin 2017,
- Vu les statuts de l'UFR-ip SHS approuvés par le conseil d'administration du 14 décembre 2010,
- Vu l'arrêté du président n° 2018-55-DAGAP du 18 décembre 2018 relatif à l'organisation d'une élection pour le renouvellement des représentants des usagers au conseil d'UFR SHS (scrutin du 5 février 2019),
- Vu l'arrêté du président n° 2019-07 du 30 janvier 2019 portant composition du bureau de vote pour le scrutin du 5 février 2019,
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin en date du 5 février 2019.

#### ARRÊTE

##### Article 1 :

Sont proclamés les résultats du scrutin pour le renouvellement des représentants des usagers au conseil d'UFR SHS qui a eu lieu le 5 février 2019 (en pièce jointe).

##### Article 2 :

Le présent arrêté sera publié conformément aux dispositions prévues à l'article 22 de l'arrêté n°2018-55-DAGAP du 18 décembre 2018 susvisé.

##### Article 3 :

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 7 février 2019

Le Président de l'Université d'Avignon,



Philippe ELLERKAMP

**Pièce jointe :** Proclamation des résultats du collège des usagers.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
SERVICE DES AFFAIRES  
JURIDIQUES  
Campus Hannah Arendt  
Site centre-ville  
74 rue Louis Pasteur – Case 34  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 27 08 OU 28 43  
service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr  
http://www.univ-avignon.fr



PROCLAMATION DES RÉSULTATS  
ÉLECTIONS AU CONSEIL D'UFR SHS  
COLLÈGE USAGERS

RÉSULTATS du SCRUTIN du 5 février 2019

Nombre d'électeurs inscrits :

Nombre de votants:

Bulletins blancs et nuls :

Suffrages exprimés :

Nombre de sièges titulaires à pourvoir

**QUOTIENT ÉLECTORAL**

**ATTRIBUTION DES SIÈGES :**

LISTE	Suffrages obtenus	Au quotient électoral	Au plus fort reste	Au plus jeune candidat	TOTAL
« UNEF, associations étudiantes et indépendant.e.s : pour les rattrapages et contre la hausse des frais d'inscription »	35	5	-	-	5

**SONT PROCLAMÉS ÉLUS :**

LISTE	ÉLUS TITULAIRES	ÉLUS SUPPLÉANTS
« UNEF, associations étudiantes et indépendant.e.s : pour les rattrapages et contre la hausse des frais d'inscription »	SUDREAU Lola ASENSI Célien CRUCHON Orlane PIRON Tobie LANCINI Solène	AUCUN SUPPLÉANT

Fait à Avignon, le 7 février 2019

Le Président de l'Université d'Avignon,



Philippe ELLERKAMP